

## **ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE RESPONSABLE**

## Adhérents et partenaires de Montpellier Méditerranée Tourisme & Congrès

Montpellier Méditerranée Tourisme & Congrès est engagé dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Cette démarche volontaire consiste à intégrer de manière concrète des préoccupations environnementales, sociales et économiques dans la gestion de nos achats et la conduite de nos activités.

Cet engagement passe notamment par un dialogue renforcé avec nos partenaires et adhérents, et par la valorisation des offres et actions les plus exemplaires et vertueuses en matière de RSE et de tourisme responsable.

L'objectif majeur de la présente charte est d'accélérer la transition de notre destination vers un tourisme plus durable en embarquant dès à présent l'ensemble de nos partenaires dans la démarche.

## En adhérant à notre association et en devenant partenaire de Montpellier Méditerranée Tourisme & Congrès, la structure s'engage à :

- Privilégier une chaîne de production locale, régionale, française (européenne le cas échéant) pour ses achats
- Valoriser la provenance locale des produits éventuellement vendus ou proposés au sein de son établissement ou activité
- Optimiser les livraisons et les déplacements de ses collaborateurs
- Développer la sobriété énergétique
- Mettre en place des actions pour réduire les consommations d'eau
- Limiter les suremballages, réduire et trier les déchets inévitables
- Minimiser les pollutions et l'usage de produits toxiques (environnementaux, santé)
- Favoriser l'inclusion et la non-discrimination au sein des équipes
- Sensibiliser ses collaborateurs aux pratiques durables
- Informer ses clients sur les modes de transports en communs et/ou alternatifs existants sur le territoire (mobilités douces)
- Garantir la qualité de l'accueil et des prestations délivrés
- Assurer le suivi de la satisfaction client dans une optique d'amélioration continue
- Respecter les exigences légales et réglementaires de sa filière (accessibilité handicap, santé, sécurité, hygiène, environnement, droit du travail, déclaration de la taxe de séjour...)
- S'intéresser à la politique environnementale et sociale mise en place chez ses fournisseurs
- Faire appel à l'économie circulaire si possible (écoconception, réutilisation...)
- Communiquer responsable (limiter les éditions, adopter des pratiques numériques durables, informer ses clients sur les écogestes et pratiques responsables...)

## Adhérer à notre association et être partenaire de Montpellier Méditerranée Tourisme & Congrès, c'est aussi :

- Prendre connaissance de <u>la politique RSE</u> de l'Office de Tourisme & des Congrès de Montpellier Méditerranée Métropole et s'en inspirer
- Accepter les engagements liés à l'adhésion ou à la convention de partenariat
- Communiquer sur ses bonnes pratiques et actions mises en place en matière de RSE, de tourisme ou d'évènementiel durable
- Fournir les preuves documentaires liées à ses engagements, marques ou labels : qualité, écolabels et/ou démarches RSE obtenues (si c'est le cas)
- Participer aux ateliers ou actions d'accompagnement proposés sur le territoire (et/ou par l'Office de Tourisme) en lien avec les démarches de progrès ou de tranisiton écologique

Par la présente charte, le partenaire prend acte, et s'engage à contribuer à ces engagements.

Nom / Fonction : Nom de l'activité / Etablissement : Date : Signature